

**Fiche de Données de sécurité pour la CE selon**

1907/2006/EC

pour liquide

**Nom commercial****IMPRIMO® LC Model**Etat: 03.07.2019  
Page: 1 von 9

---

**Section 1: Identification de la substance / du mélange et de la société/l'entreprise**

---

**1.1 Identificateur de produit****Nom du produit**

IMPRIMO® LC Model

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Emploi de la substance / de la préparation**

Résine à la base de méthyle méthacrylate pour les systèmes DLP avec source de lumière de 385 nm

**Utilisations déconseillées**

Ménages privés

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**SCHEU DENTAL GmbH  
Am Burgberg 20  
D-58642 IserlohneMail: [service@SCHEU-DENTAL.com](mailto:service@SCHEU-DENTAL.com)  
Internet: [www.SCHEU-DENTAL.com](http://www.SCHEU-DENTAL.com)Tel. +49 (0)2374 / 9288-0  
Fax +49 (0)2374 / 9288-90**1.4 Numéro d'appel d'urgence: +49 (0)2374 / 9288-0**

---

**Section 2: Identification des dangers**

---

**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon la directive (CE) № 1272/2008 [CLP]**Met.Corr.1 H290  
Skin Sens. 1/1A/1B H317  
Aquatic Chronic 4 H413**2.2 Éléments d'étiquetage № 1272/2008 [CLP]****Pictogrammes de danger****Mot de signal : Attention**

GHS07

**Mentions de danger**

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H413	Peut être nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

**Mentions de prudence**

# Fiche de Données de sécurité pour la CE selon

1907/2006/EC

pour liquide



Nom commercial

**IMPRIMO® LC Model**

Etat: 03.07.2019

Page: 2 von 9

P264.1	Se laver les mains soigneusement après utilisation
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P332 + P313	En cas d'irritation de la peau: consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

## 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

---

## Section 3: Composition / informations sur les composants

---

### 3.1 Substance inapplicable

### 3.2 Mélange

#### Composants dangereux

Numéro EINECS	Description chimique	Concentration
Numéro CAS	Classification selon la directive (CE) № 1272/2008 [CLP]	
Numéro Index		
Numéro REACH		
423-340-5	Bisphenol A-ethoxylat (2EO/Phenol) Dimethacrylat	≤ 2 %
162881-26-7	Skin Sens. 1, H317; ; Aquatic Chronic. 4 , H413	
609-946-4	Esterification products of 4,4'-isopropylidenediphenol, ethoxylated and 2-methylprop-2-enoic acid	≥ 95 %
41637-38-1	Skin Irrit. 2, H315 ; Skin Sens. 1/1A/1B, H317 ; Eye Irrit. 2, H319 ; STOT SE 3, H355	

Une explication totale des phrases H/P se trouve au point 16.

---

## Section 4: Premiers secours

---

### 4.1 Description des premiers secours

#### Indications générales

En cas d'accident ou de malaise, consultez immédiatement un médecin. Si possible, montrez les instructions d'utilisation ou la fiche de données de sécurité. Enlever immédiatement les vêtements souillés ou éclaboussés.

#### Après l'inhalation

Sortir la personne concernée à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Consulter le médecin.

#### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Enlever immédiatement les vêtements souillés ou éclaboussés .Consulter le médecin.

#### Après contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant 10 - 15 minutes avec les yeux fermées, puis laver abondamment et consulter le médecin.

# Fiche de Données de sécurité pour la CE selon

1907/2006/EC

pour liquide

Nom commercial

**IMPRIMO® LC Model**



Etat: 03.07.2019

Page: 3 von 9

## Après avalement

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais faire rien avaler par la bouche à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir la victime. Consulter le médecin.

## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Jusqu'à présent, aucun symptôme connu. Danger. Provoque une irritation de la peau.

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Conseils au médecin : Assurer de l'air frais. En cas de respiration difficile, donner de l'oxygène.

TraITEMENT : aide de base, symptomatique, décontamination, éthanol.

---

## Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

---

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Produits extincteurs en poudre, gaz carbonique (CO2)

#### Extincteurs inappropriés pour des raisons de sécurité

D'eau

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie peuvent se former : gaz carbonique (CO2), monoxyde de carbone

### 5.3 Equipement spécial de protection pour la lutte contre l'incendie

Refroidir immédiatement les récipients et les conteneurs avoisinants en les aspergeant d'eau, si possible les éloigner de la zone de danger.

### Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

---

## Section 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

---

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mettre les personnes en sécurité. Tenir à l'écart de toute source d'inflammation. Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection individuelle.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter le produit dans l'environnement. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les eaux.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir avec des matériaux absorbants tels que le sable, le kieselgur, les liants pour acides, les liants universels. Traiter le matériau absorbé comme décrit dans la section « élimination ».

### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir Section 7, 8 et 13

---

## Section 7: Manipulation et stockage

---

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhalez gaz/fumée/vapeur/aérosol. Tenir à l'écart de toute source d'inflammation - ne pas fumer

Dispositifs fermés. Veiller à une aération suffisante. Prise de terre des conteneurs, appareils, pompes et dispositif aspirateur.

# Fiche de Données de sécurité pour la CE selon

1907/2006/EC

pour liquide

Nom commercial

**IMPRIMO® LC Model**



Etat: 03.07.2019  
Page: 4 von 9

## Informations sur la protection contre les incendies et les explosions

Prendre des mesures contre l'accumulation de charges électrostatiques.

## 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

### Informations sur une manipulation en sécurité

Tenir fermé le récipient. Veiller à une bonne ventilation des locaux. Tenir à l'écart de toute source d'inflammation - ne pas fumer. Conserver uniquement dans le récipient d'origine à une température ne dépassant pas 25 °C.

### Compatibilité de stockage

Ne pas stocker ensemble avec les oxydants.

### Classe de stockage

10 - 13

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Suivez les instructions d'utilisation.

## Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

CAS-No.	désignation	ppm	mg/m³	F/m³	Limitation maximale	Art.
80-62-6	Méthacrylate de Méthyle	50	210		2 (I)	

#### DNEL/DMEL

CAS-No.	Désignation	Exposition	Effets	Valeur
41637-38-1	Esterification products of 4,4'-isopropylidenediphenol, ethoxylated and 2-methylprop-2-enoic acid			
worker DNEL,	Inhalation	systémique	3,52 mg/m³	
worker DNEL	Dermal	systémique	2 mg/ m³/ 24h	
consommateur DNEL	Inhalation	systémique	870 µg/m³	
consommateur DNEL	Dermal	systémique	1 mg/m³ / 24h	
consommateur DNEL		systémique	500 µ/m³ / 24h	

### 8.2 Limitation et contrôle de l'exposition

#### Mesures techniques de prévention

Assurer une ventilation adéquate. Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail appropriées prennent sur l'utilisation des équipements de protection individuelle.

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas manger et boire au travail. Utiliser des produits de soin de la peau après le travail. Laver abondamment les mains et le visage devant les pauses et à la fin de travail. Les vêtements sales doivent être lavés avant d'être réutilisés.

#### Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante utiliser un appareil de protection respiratoire, à court terme filtre, filtre A

#### Protection des mains

Des gants de protection testés doivent être portés : DIN-EN-374

Matériau approprié : caoutchouc butyle

# Fiche de Données de sécurité pour la CE selon

1907/2006/EC

pour liquide

Nom commercial

**IMPRIMO® LC Model**



Etat: 03.07.2019  
Page: 5 von 9

## Protection individuelle

Les normes minimales relatives aux mesures de protection lors de la manipulation des matériaux sont répertoriées dans le TRGS 500.

## Protection respiratoire

La protection respiratoire n'est pas requise.

Une protection respiratoire est requise à: ventilation insuffisante

Appareil respiratoire approprié : Appareil respiratoire autonome (DIN EN 133)

## Protection des yeux / du visage

Lunettes de protection hermétiques.

## La protection du corps

Une protection corporelle est nécessaire pour protéger contre le contact direct avec la peau (en plus des vêtements de travail habituels). Ne porter que des vêtements de protection appropriés, confortables et propres. Les crèmes ne remplacent pas la protection corporelle.

## Contrôle de l'exposition de l'environnement

Voir chapitre 7. Aucune autre mesure n'est requise.

## Contrôle de l'exposition du consommateur

Voir chapitre 7. Aucune autre mesure n'est requise.

## Scénario d'exposition

None.

## Section 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

forme:	liquide
couleur:	selon marquage de produit
odeur:	caractéristique

#### Changement d'état

Température de fusion	aucune donnée disponible
Température d'ébullition	aucune donnée disponible
Point d'éclair Méthode DIN 51755	aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation	aucune donnée disponible
Inflammabilité Méthode DIN 51794	aucune donnée disponible
Pression de la vapeur à 20 °C	aucune donnée disponible
Densité à. 20 °C	1,1 g/ml
Danger d'explosion/ Limite inférieure	n'est pas applicable
Danger d'explosion/Limite supérieure	n'est pas applicable
Densité de vapeur relative par rapport à l'air à 20 °C	aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau à 20°C	complètement miscible
Solubilité/qualité	aucune donnée disponible
viscosité à 20 °C	0,4 – 1,5 Pas
ph	aucune donnée disponible

### 9.2 Autres informations

aucunes

**Fiche de Données de sécurité pour la CE selon**

1907/2006/EC

pour liquide

**Nom commercial****IMPRIMO® LC Model**Etat: 03.07.2019  
Page: 6 von 9

---

**Section 10: Stabilité et réactivité**

---

**10.1 Réactivité**

Aucun.

**10.2 Stabilité chimique**

Stable.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun.

**10.4 Conditions à éviter**

Humidité, chaleur. Eloigner de source d'ignition - Ne pas fumer.

**10.5 Matières incompatibles**

Aucun.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Peuvent apparaître en cas d'incendie: monoxyde et dioxyde de carbone.

---

**Section 11: Informations toxicologiques**

---

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Aucune donnée pour le mélange.

CAS No.	Désignation	Exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
162881-26-7	Phenyl bis(2,4,6-trimethylbenzoyl)-phosphine oxide					
41637-38-1	Esterification products of 4,4'-isopropylidenedi phenol, ethoxylated and 2-methylprop-2-enoic acid	Oral	LD50	2000 mg/kg	Rat	
	Dermal	LD50	2000 mg/kg			

**Effet primaire d'irritation:**

Non irritant.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non irritant.

**Effets de sensibilisation**

Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique.

**Effets graves après exposition répétée et à long terme**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets CMR (carcérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)****Mutagénicité sur les cellules germinales**

Aucune information disponible.

**Danger d'aspiration**

Non irritant.

**Fiche de Données de sécurité pour la CE selon**

1907/2006/EC

pour liquide

**Nom commercial****IMPRIMO® LC Model**

Etat: 03.07.2019

Page: 7 von 9

**Section 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

Aucune donnée pour le mélange

CAS-No.	Désignation						
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h]	[d]	Espèce	Source
162881-26-7	Phenyl bis (2,4,6-trimethylbenzoyl)-phosphine oxide						
	Toxicité aiguë pour les poissons	LC50	0,09 mg/l	96 h		Oncorhynchus mykiss (truite arc-en)	OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algue	EC50	0,26 mg/l	96 h		Selenastrum capricornutum	OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacé	LC50	1,175 mg/l	48 h		Daphnia magna (grande puce d'eau)	OECD 202
41637-38-1	Esterification products of 4,4'isopropylidenediphenol, ethoxylated and 2-methylprop-2-enoic acid						
	Toxicité aiguë pour les poissons	LC50	100 mg/l	96 h		Oncorhynchus mykiss (truite arc-en)	OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algue	EC50	100 mg/l	72 h		Selenastrum capricornutum	OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacé	LC50	6 mg/l	48 h		Daphnia magna (grande puce d'eau)	OECD 202

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Aucune donnée disponibles pour le mélange

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée disponible pour le mélange

**12.4 Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible pour le mélange

**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB :**

Aucune donnée disponible pour le mélange

**12.6 Autres effets néfastes**

Aucune donnée disponible pour le mélange

**Section 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Recommandation**

Élimination conformément à la directive 75/442 / CEE et 91/689/EWG sur les déchets et les déchets dangereux dans les versions actuelles.

**Emballages contaminés**

Les emballages non contaminés et vidés peuvent être recyclés.

Manipuler les emballages contaminés de la même manière que les produits eux-mêmes.

**Code des déchets produit : 08 04 09**

Déchets de colles et de produits d'étanchéité contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

**Code des déchets emballage : 15 01 10**

Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus.

# Fiche de Données de sécurité pour la CE selon

1907/2006/EC

pour liquide

Nom commercial

**IMPRIMO® LC Model**



Etat: 03.07.2019

Page: 8 von 9

## Section 14: Informations relatives au transport

### (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
14.4. Groupe d'emballage	

### (ADN)

14.1. Numéro ONU:	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
14.4. Groupe d'emballage	

### (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
14.4. Groupe d'emballage	

### (ICAO)

14.1. Numéro ONU:	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
14.4. Groupe d'emballage	

### 14.5 Dangers pour l'environnement:

Non

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpot et au recueil IBC

Non applicable.

## Section 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Fournisseurs fiche technique de sécurité, Règlement (CE) no. 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil (REACH).

### Règlement (CE) n ° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrisent la couche d'ozone

Aucune

### Règlement (CE) n ° 648/2004 sur les détergents

Aucune

### Règlement (CE) n ° 850/2004

Aucune

### Règlement (UE) n ° 649/2012 sur les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Aucune

# Fiche de Données de sécurité pour la CE selon

1907/2006/EC

pour liquide

Nom commercial

**IMPRIMO® LC Model**



Etat: 03.07.2019  
Page: 9 von 9

## Réglementation nationale

La législation nationale doit également être respectée

## Indications sur les restrictions de travail:

Aucune

## Classe de stockage

10 – 13 autres substances combustibles et non combustibles

## Classe de danger pour les eaux

Classe 1 (autoclassement)

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une sur la sécurité chimique Évaluation / rapport (CSA / CSR) n'a pas été effectuée.

## Section 16: Autres informations

### Mentions de danger

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H413	Peut être nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

### Conseils relatifs à la formation

Aucune

### Des abréviations / Des acronymes

ADR	Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG	International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA	International Air Transport Association
GHS	Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS	European List of Notified Chemical Substances
CAS	Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50	Lethal concentration, 50 %
LD50	Lethal dose, 50 %

### Autre information

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Elles sont destinées à servir de guide pour une utilisation, une manipulation, une élimination, un stockage et un transport sans risques. Elles n'ont trait qu'aux produits spécifiés. Elles peuvent ne pas s'appliquer en cas de combinaisons avec des matériaux ou substances et dans des procédés autres que ceux expressément décrits ici.